



Les Nouvelles

Volume 19 — numéro 30 – 23 mai 2018

Appel de projet ITMAV 2018-2019

Dans un communiqué paru le 22 mai 2018, la ministre Francine Charbonneau, responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation, a lancé l'appel de projets destiné à subventionner de nouvelles initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV). Cet [appel de projet 2018-2019](#) prend fin le 22 juin 2018. [Consultez le communiqué.](#)

Actualité

Le temps qui passe pèse davantage sur la santé des femmes

C'est le titre d'un [article](#) paru le 22 mai 2018 sur *ICI Radio-Canada.ca*. Une étude sur l'espérance de vie lancée en 2001 a suivi 50 000 Canadiens qui avaient entre 45 ans et 85 ans lors du recrutement. On y apprend que les femmes vivent plus longtemps que les hommes, mais elles connaissent plus de problèmes de santé et d'isolement social, font moins d'activités physiques et passent une retraite plus difficile économiquement. Plus de femmes que d'hommes rapportent des symptômes dépressifs et de la détresse. Même mariées, les femmes se plaignent davantage de la solitude. Dans le groupe des 75-85 ans, 44,8 % des femmes sont veuves, contre 15,7% pour les veufs. Le rapport souligne qu'il y a deux fois plus de femmes de 85 ans et plus au Canada que d'hommes.

Les chercheurs confirment qu'en 2030 plus de 20% de la population aura 65 ans et plus. Une prévision pas nécessairement négative selon eux, puisque les aînés vivent en santé plus longtemps et sont une source « de sagesse et d'expérience ». Par contre, il sera nécessaire de mettre en place des politiques pour combattre l'âgisme et s'assurer d'une société inclusive. « Si nous cessons de considérer le vieillissement uniquement en termes de déclin et de dépendance, nous pourrions capitaliser sur ses aspects positifs. [...] La contribution des personnes âgées à la société sera perdue si un changement dans la perception négative du vieillissement n'a pas lieu. » - Étude longitudinale canadienne sur le vieillissement.

Caravane 360 : Une journée interactive sur l'abus envers les aînés

Dans le cadre de la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées (15 juin) la [Clinique Juripop](#) présentera le projet [Caravane 360 : Sensibilisation et information sur l'abus envers les aînés](#). Une journée complète d'activités de sensibilisation et d'information sur l'abus envers les aînés, dirigée par les avocats de Juripop de même que des travailleurs sociaux, des médecins, des infirmières, des psychologues et des notaires locaux qui seront amenés à traiter directement de la problématique de l'abus chez les aînés. Ouvert à tous. L'activité est destinée non seulement aux personnes âgées, mais également à un public plus large qui pourrait être constitué d'aidants naturels ou de proches d'aînés. La conférence est gratuite, avec l'option de payer pour un lunch à l'avance pour un coût de 5\$ (taxes et service inclus). Cet événement aura lieu le **7 juin 2018 dès 8 h 30** au 1355, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal, QC H3G 1T3. Inscription obligatoire à juripop.org/events/caravane-avenir.

Formations/colloques/mémoires

Vieillir en bonne santé

Vous souhaitez développer des stratégies d'intervention auprès des aînés aux prises avec une problématique de santé mentale? L'Association canadienne pour la santé mentale filiale de Montréal ([ACSM](#)) vous propose d'explorer ce sujet lors de sa formation les **7 et 8 juin de 9 h à 17 h** dans ses locaux. [Inscriptions](#).

Les conférences mémorables

La Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer a le plaisir de vous inviter au nouveau webinaire de la série des Conférences Mémorables 2018, pour mieux comprendre la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. Véronique Provencher, professeure à l'École de réadaptation de l'Université de Sherbrooke, chercheuse au Centre de recherche sur le vieillissement de Sherbrooke présentera une conférence intitulée : « Comment peut-on réduire les risques à domicile après un séjour à l'hôpital? ». Pour les détails concernant le webinaire, [consultez l'affichette de l'événement](#) qui aura lieu le **mercredi 6 juin 2018 de 12 h 30 à 13 h 30**. Pour toute demande d'informations, n'hésitez pas à contacter : Dre Nouha Ben Gaied, directrice recherche et développement au 514 369-7891, poste 223 ou par courriel: nbgaided@alzheimerquebec.ca.

Les aidants âgés au Canada

Depuis une décennie, les soins familiaux sont de plus en plus reconnus, mais on a tendance à négliger la part des aînés qui assument une charge de soins, même si ceux-ci représentaient plus d'un huitième des aidants en 2012. Or, au-delà de leur apport

unique et précieux dans les soins familiaux, les aidants âgés ont eux-mêmes des besoins particuliers en raison de leur âge. Dans toutes les régions du Canada, plusieurs d'entre eux assument par ailleurs d'autres responsabilités professionnelles ou communautaires qui risquent d'alourdir leur charge de soins. Pour en savoir davantage sur l'importante contribution des aînés en matière de soins au Canada, consultez le rapport de l'Institut Vanier de la famille, en *pièce jointe*.

Ressource à connaître ou à redécouvrir

Carnet santé Québec

Carnet santé Québec est un service en ligne qui vous permet d'accéder à vos informations de santé et à certains services pour vous aider à prendre votre santé en main. Gratuit, simple à utiliser, fiable et sécuritaire, Carnet santé Québec regroupe vos informations de santé en un seul endroit. Ce service en ligne vous permet de :

- consulter votre liste de médicaments reçus en pharmacie;
- consulter vos résultats de prélèvements;
- consulter vos rapports d'examen d'imagerie médicale;
- prendre rendez-vous en ligne avec un médecin de famille à l'aide du service Rendez-vous santé Québec, annuler le rendez-vous au besoin et voir l'historique de vos rendez-vous;
- vous inscrire au Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF) et modifier votre inscription au besoin.

Pour vous inscrire à Carnet santé Québec, vous devez respecter les critères d'admissibilité suivants :

- avoir une carte d'assurance maladie;
- avoir 14 ans ou plus. Le carnet santé des enfants de moins de 14 ans est intégré à celui de leurs parents;
- ne pas être sous tutelle, sous curatelle ou dans une situation où une autre personne vous représente.

[Consultez Carnet santé Québec.](#)

Offres d'emploi en pièces jointes.

Version imprimable ci-jointe.